



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier 2018

Le petit Saint-Sardos



Fresque à l'école



Les travaux du rond-point
débutent en janvier



Une page d'histoire...



MAIRIE DE SAINT-SARDOS

2, rue de la République
Tél. 05.63.64.31.87
Fax. 05.63.02.64.28
mairie-saint.sardos@info82.com
www.saint-sardos82.fr

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 13h30 - 17h30
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00

L'année 2017 a été marquée par les élections présidentielles, avec pour les collectivités territoriales, les mêmes incertitudes quant aux montants des dotations de l'Etat.

La Taxe d'Habitation, qui représente une recette importante pour la commune, va être progressivement supprimée sans compensation officiellement affichée à ce jour. Les contraintes administratives et législatives nous obligent à effectuer des travaux de mises aux normes, donc des dépenses supplémentaires. Tous ces éléments doivent nous inciter à la prudence dans nos investissements.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), à travers la nouvelle Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne, reste d'actualité et nous avons, cette année, intégré quatre compétences qui étaient auparavant facultatives (voir article page 26). Même si cela est difficile à expliquer en quelques lignes, sachez que nous défendons au cours de nombreuses réunions communautaires, à l'intérieur de chacune des commissions, l'intérêt de notre commune dans un esprit constructif.

Pour 2018, les travaux du rond-point vont enfin commencer, ainsi que l'aménagement de la zone économique en face la Cave Coopérative (compétence communautaire), l'étude est en cours de finalisation.

Le nombre d'élèves inscrits à l'école a diminué cette année, ce qui a entraîné la fermeture de la septième classe. L'équipe enseignante a procédé à une répartition harmonieuse des élèves afin que les apprentissages se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Pour la rentrée 2018, comme toutes les écoles

de la Communauté de Communes, nous resterons à 4,5 jours. Le passage à 4 jours demande une organisation de l'accueil des enfants le mercredi matin par la MJC, mais la compétence Petite Enfance est aujourd'hui communautaire. De plus, les services académiques nous ont informés par courrier qu'ils souhaitent le maintien des 4,5 jours et n'accepteraient qu'à titre dérogatoire le retour aux 4 jours.



En collaboration avec les enseignants et le personnel communal, nous avons mis en place un Projet Educatif Territorial (PEDT) dans le cadre des activités périscolaires des élèves scolarisés en maternelle et/ou élémentaire. Une convention a été signée avec l'Education Nationale et la Préfecture qui nous a permis de bénéficier du Fonds de Soutien au développement des activités périscolaires à hauteur de 90 € par élève. C'est une somme importante qui profite à nos enfants pour cette année scolaire et que nous espérons renouveler.

Durant l'année qui vient, nous allons au gré des opportunités et des réformes travailler avec toujours comme objectif premier l'amélioration de notre cadre de vie.

Je vous présente au nom du Conseil Municipal tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2018.

Gérard FÉNIÉ
Maire de SAINT-SARDOS

Cérémonie des vœux 2018

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous invitent à la cérémonie des vœux 2018 qui se déroulera :

le samedi 20 janvier à 19h00 à la salle polyvalente

Un apéritif suivi d'un buffet froid sera servi à l'issue de cette cérémonie.



Votre Conseil Municipal 2014 - 2020



GRANIER Bernard
1er adjoint
Gestion du Personnel
Affaires Courantes
Finances - Urbanisme



FÉNIÉ Gérard, Maire

4 Maires-Adjoints



CAYROU Hervé
Agriculture
Espaces Verts
Suivi des travaux
Signalétique



PROUET Jocelyne
Relation avec les assos
Organisation des
manifestations de la Mairie



DELIANCOURT Patrick
Voirie communale
Travaux et bâtiments
Matériel communal
Signalisation

1 Conseillère déléguée



DALAKOV-DANIEL Dessislava
Affaires scolaires

9 Conseillers Municipaux

BIGOT Roselyne

BOULOGNE Christophe

CAUDAL Irène

CHAUBET Thierry

EL AMARI Sandie

LABROUE Patrick

SALITOT Jérôme

TOBAILEM Eric

TORNOS Lydia

Les Commissions

M. le Maire est Président de droit de toutes les commissions.

| | |
|--|--|
| Voirie, Travaux et Bâtiments communaux | P. Deliancourt, H. Cayrou, P. Labroue, J. Prouet, E. Tobailem |
| Finances | B. Granier, R. Bigot, C. Boulogne, I. Caudal, H. Cayrou, P. Deliancourt, J. Prouet, J. Salitot |
| Affaires scolaires | D. Dalakov-Daniel, R. Bigot, T. Chaubet, S. El Amari, B. Granier, J. Prouet |
| PLU et Urbanisme | H. Cayrou, B. Granier, P. Labroue, J. Salitot, E. Tobailem |
| Coordination Associations Loisirs | T. Chaubet, C. Boulogne, P. Deliancourt, B. Granier, J. Prouet, E. Tobailem, L. Tornos |
| Journal, Communication, Informatique | J. Salitot, H. Cayrou, T. Chaubet, D. Dalakov-Daniel, S. El Amari |
| Fleurissement | H. Cayrou, I. Caudal, L. Tornos |
| Appel d'offres (CAO) | C. Boulogne, P. Deliancourt, J. Prouet |
| Impôts indirects (CCID) | Maryse Bilheran*, H. Cayrou, B. Granier, Christian Petit*, J. Prouet, E. Tobailem |
| Centre Communal d'Action Sociale | I. Caudal, T. Chaubet, S. El Amari, J. Prouet, Aline Chaubet*, Josette Coureau*, René Magné* |

* Personnes extérieures au Conseil Municipal

Toutes vos démarches sur le site internet de la Mairie

Vous trouverez de très nombreuses informations et téléchargements sur le site Internet :

www.saint-sardos82.fr

- Sur la commune : l'actualité et l'agenda, le Plan Local d'Urbanisme, le Cadastre,...
- Sur l'enfance et la jeunesse : démarches pour l'inscription à l'école, à la cantine, à la garderie, les menus de la cantine, les transports scolaires, les centres de loisirs...



- Sur vos démarches : carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire, recensement citoyen,...
- Sur la vie pratique : artisanat et commerces, collecte des déchets, transports,...
- Sur vos loisirs et le tourisme : associations communales, médiathèque...

Tout ceci n'est qu'une liste exhaustive !

Nous vous invitons donc à visiter notre site et à nous faire part de vos remarques.



L'équipe municipale
à l'occasion des vœux du Maire



Carnaval ensoleillé



Remise des dictionnaires pour les élèves de CM2



Apéritif offert par la Mairie
lors de la fête du village

SOMMAIRE

| | |
|-----------------------------|----|
| VIE DE LA COMMUNE | 6 |
| - Budget | |
| - Démarches administratives | |
| - État civil | |
| AMÉNAGEMENTS | 11 |
| VIE SCOLAIRE | 13 |
| VIE ASSOCIATIVE | 18 |
| VIE INTERCOMMUNALE | 24 |
| - Parc de loisirs | |
| - Centre de Loisirs | |
| - Environnement | |
| INFOS PRATIQUES | 28 |
| - Tarifs communaux | |
| - Numéros utiles | |
| - Transports | |
| ENTREPRISES LOCALES | 30 |
| MANIFESTATIONS 2018 | 31 |
| UN PEU D'HISTOIRE | 32 |



Commémoration du 8 Mai



Atelier assemblage proposé par les vignerons



Ambiance Bodega Bandas au parc de loisirs



Belle soirée festive avec «Nadau»



Commémoration du 11 Novembre avec les enfants de l'école



Les maternelles découvrent la Mairie avec M. le Maire



Le Père Noël chez les commerçants

Budget primitif 2017: les Finances de la Commune

Section INVESTISSEMENT

| RECETTES | MONTANT | DÉPENSES | MONTANT |
|---|---------------------|---|---------------------|
| RECETTES D'ÉQUIPEMENT | 116 176 € | DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT | 231 142.83 € |
| RECETTES FINANCIÈRES | 7 324 € | DÉPENSES FINANCIÈRES | 33 198 € |
| RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT | 52 435 € | DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT | 10 000 € |
| REPORT DU SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF | 98 405.83 € | REPORT DU SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF | 0 € |
| TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES | 274 340.83 € | TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES | 274 340.83 € |

Section FONCTIONNEMENT

| RECETTES | MONTANT | DÉPENSES | MONTANT |
|--|------------------|--|------------------|
| RECETTES DE GESTION COURANTE | 736 691.01 € | DÉPENSES DE GESTION COURANTE | 691 992 € |
| PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS | 781 € | CHARGES FINANCIÈRES ET DOTATIONS | 45 519 € |
| RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT | 10 000 € | DÉPENSES IMPRÉVUES DE FONCTIONNEMENT | 0 € |
| REPORT DU RÉSULTAT | 42 473.99 € | DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT | 52 435 € |
| TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES | 789 946 € | TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULÉES | 789 946 € |

De quoi se compose le budget communal ?

Section de FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est à dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année :

- Rémunération du personnel
- Fournitures et consommation courante (*papeterie, carburant, électricité, eau, téléphone et paiement des prestations de services*)
- Petit entretien (*nettoyage et réparation*)
- Participation aux charges d'organismes extérieurs (*aide sociale, syndicats intercommunaux, etc.*)
- Paiement des intérêts, des emprunts, des dettes et des frais financiers

Les recettes régulières de fonctionnement sont :

- La vente de produits et prestations (*cotisations cantine, concessions cimetièrre, locations de salles ou de matériels*)
- Les recettes d'impôts et taxes provenant des taxes directes :
 - Taxe d'habitation
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties
 - Taxe professionnelle
 - Taxe additionnelle sur les droits de mutation (*foncière*)
- Les dotations, participations et subventions (*Dotation Globale de Fonctionnement de l'État*)

Section d'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement modifient la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune :

- Achat de matériels durables
- Constructions ou aménagement de bâtiments
- Travaux d'infrastructures (*voirie, réseaux divers*)
- Grosses réparations de bâtiments existants
- Remboursement en capital des emprunts

Les recettes d'investissement sont des ressources propres d'origine interne :

- Excédents de fonctionnement (*CAF: Capital d'Autofinancement*)
- Et de ressources propres d'origine externe :
- Fonds de compensation de la TVA
 - Subventions d'investissement
 - Emprunts

Le transfert principal de la section de fonctionnement vers la section d'investissement correspond à l'autofinancement des dépenses d'investissement par l'utilisation des recettes excédentaires de la section de fonctionnement.

Le budget s'équilibre section par section. Les sections constituent deux ensembles gérés distinctement.

Mes démarches à portée de clic !

L'Etat simplifie mes démarches dans mon département.



Carte grise

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture.

Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration)
- d'une demande de changement d'adresse
- de demande de changement de titulaire
- d'une déclaration de cession de véhicule.

Je me rends sur :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Carte d'identité - Passeport

Je peux faire ma propre demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>
<https://passeport.ants.gouv.fr>

Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué. Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (les plus proches : Montech ou Verdun sur Garonne).

Je rassemble les pièces justificatives. Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.

Je retire ma carte d'identité ou mon passeport dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Permis de conduire

Je peux faire ma demande d'inscription au permis ou de renouvellement de mon titre depuis chez moi :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

En cas d'inscription au permis ou de demande d'extension de celui-ci, les écoles de conduite peuvent réaliser les démarches pour mon compte.

Pour toute information :

www.demarches.interieur.gouv.fr



PACS en mairie depuis le 1er novembre 2017

L'enregistrement de la déclaration du pacte civil de solidarité (Pacs), de sa modification et dissolution, est transféré des tribunaux d'instance aux mairies.

Le passage du Pacs en mairie est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Pour RAPPEL : Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat. Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

L'enregistrement du pacte civil de solidarité (PACS) se fait auprès de la mairie du lieu de résidence commune du couple. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725) ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;

- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...).

- Des documents complémentaires seront demandés aux partenaires de nationalité étrangère, et aux personnes sous curatelle ou sous tutelle.

Qui peut conclure un PACS ?

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se passer sous conditions),
- ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Où faire la démarche ?

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser :

- soit à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Etat Civil 2017

Ils sont nés...

| | | | |
|------------|--|------------|--------------------------------------|
| 09/02/2017 | FAIVRE Séléna Sylvie Nathalie | 30/06/2017 | DE ARAUJO Elvin |
| 10/02/2017 | LISET Alessio | 30/06/2017 | DE ARAUJO Noé |
| 15/02/2017 | BOURIGAUT CHADIRAC Neela Eléanore | 13/07/2017 | COSTA Louka |
| 17/02/2017 | CRITIN Jazz | 20/07/2017 | DESMAREST Cassy Jeannine Angelique |
| 24/03/2017 | LE THANH LONG Éden Minh | 20/07/2017 | LAOUANI Salma |
| 28/03/2017 | CHEVALIER Garance | 21/08/2017 | SEGARRA Eléana Mila |
| 08/04/2017 | MOREAU MAZENC Luna Eve Line | 06/09/2017 | BALMIER Théa |
| 11/05/2017 | VACHERON DIET Lorna Mélanie Emmanuelle | 01/10/2017 | MENDEZ LERCH Selena |
| 23/05/2017 | LEMAN CAILLEAU Ulysse Beken | 04/12/2017 | SENTUC Clément Alain Bernard Patrick |



Ils se sont unis...

| | |
|------------|--|
| 13/05/2017 | DE VRIESE Vincent Antoine Yves & LENESTOUR Sandra |
| 14/07/2017 | BURLLOT Mathieu & RUE Caroline-Sophie Pauline Olivia |
| 22/07/2017 | SILVA Mickael Jean Francois & MANOURY Mélanie Christelle |
| 26/08/2017 | DEL AGUILA Pierre & DAVID Natacha Gilette Paule |
| 07/10/2017 | BALMIER Yohan Jacques Frédéric & MAMODE DIT MOUSSA Anifah Edwige |



Ils nous ont quittés...

| | |
|------------|--|
| 11/01/2017 | DAUDÉ épouse TEISSEIRE Josillane Baptistine |
| 01/03/2017 | CANOUEY Sonia, Laetitia |
| 21/03/2017 | PRADINES Jean-Bernard |
| 11/05/2017 | GRANIÉ épouse ABBA Alice Jeanne Andrée |
| 19/05/2017 | BERGER épouse LEFEUVRE Nicole, Françoise, Germaine |
| 14/09/2017 | MORET épouse MEYER Simone |
| 08/10/2017 | SERATORE Bernard, Paul, Ange |
| 11/10/2017 | CARBONNEL épouse BAUDONNET Simone Lucienne |
| 25/11/2017 | DESCAMPS Thierry Marc Pierre |



Ces informations émanent des registres d'Etat-Civil de la commune de Saint-Sardos, mais également des avis officiels transmis par d'autres mairies. Nous ne sommes pas responsables des omissions éventuelles. Merci de nous les signaler avec justificatif (avis de naissance, de décès, de mariage) pour publication dans le prochain numéro.

La médiathèque municipale devient intercommunale

A partir du 1er janvier 2018, la médiathèque de Saint-Sardos rejoint le réseau intercommunal de lecture publique de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne, qui compte 15 médiathèques. Le fonctionnement reste inchangé.

La bibliothèque située face au jardin de Sylvie est accessible à tous. De nombreux documents sont à la disposition des lecteurs ou même simples visiteurs.

Plus de quatre mille volumes sont à consulter ou à emprunter gratuitement sur simple inscription.



Le choix est grand, il va du documentaire, aux romans, biographies, romans policiers, fond local ... etc..

L'espace enfants est tout aussi fourni et diversifié.

Ce sont environ 150 élèves de l'école qui fréquentent régulièrement ce lieu. Il faut voir lorsque ceux-ci viennent, l'intérêt qu'ils portent à ces moments de lecture et au choix des livres sous l'œil attentif de leur maître et maîtresses. Merci à eux.

L'équipe des bénévoles est heureuse de souhaiter à tous une bonne et heureuse année. Rendez-vous à la bibliothèque!

Rappel des horaires d'ouverture

Tous les samedis 10 h00 à 12h00 / En période scolaire : Mardi 14h00 à 16h30 et Jeudi 10h00 à 12h00

CORRIBIOR : des corridors pour la biodiversité



Un projet pour la biodiversité en Tarn-et-Garonne

Huit communes des Vallées et Terrasses de la Garonne ont été sélectionnées pour faire partie du territoire « Corribior ».

Ce projet est soutenu par l'Europe (FEDER) et la Région et porté par l'AFAHC-Occitanie et par les Fédérations de Chasseurs. Il a pour objectif de recréer des corridors en faveur de la biodiversité ordinaire, « véritables routes pour le déplacement de la faune et de la flore », et de contribuer à la restauration de la Trame Verte et Bleue.

Cet été votre commune a fait l'objet d'un diagnostic visant à évaluer la capacité d'accueil du territoire pour la biodiversité et son utilisation par la faune sauvage. Les élus de votre commune et certains d'entre vous se sont déjà mobilisés pour nous accompagner et pour déterminer un plan d'actions.



La biodiversité, chacun peut y participer

Pour pérenniser ces aménagements et les rendre durables, l'implication des usagers : habitants, adhérents, élus, est indispensable.

C'est pourquoi, afin de mener cette réflexion, nous invitons toute personne intéressée à se manifester (aux coordonnées ci-dessous) pour être tenue au courant des évolutions du projet et pouvoir s'impliquer plus spécifiquement à terme, en attendant la journée de restitution des diagnostics qui aura lieu fin janvier.

L'enjeu est de taille : obtenir à terme un territoire durable, favorable au maintien et au développement de la biodiversité. Afin de favoriser l'implication de tous et d'évaluer l'efficacité des aménagements ou des changements de pratiques préconisés, l'association a choisi de proposer des sciences participatives. Elles permettent d'impliquer tout à chacun dans le suivi de la biodiversité par des méthodes simples, accessibles et ludiques. Que l'on soit gestionnaire d'espaces verts, agriculteur ou habitant de la commune, chacun peut participer, de la façon qui lui correspond.

Toutes les infos sur la page Facebook CORRIBIOR ou en nous contactant directement :

Contact : Campagnes Vivantes 82
Tél. 05.63.02.74.57
Mail : ass.campagnes-vivantes@orange.fr

Des actions proposées pour la biodiversité

Le diagnostic par commune a permis de mettre en avant les différents enjeux de biodiversité.

Dans cette démarche, l'association Campagnes Vivantes 82, en partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs 82 a mobilisé des élus, des agriculteurs, des habitants et des associations locales.

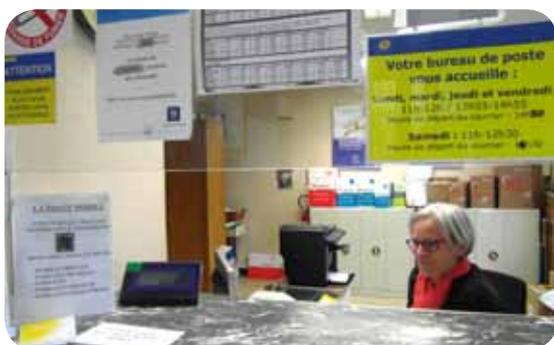
Ce diagnostic est le point de départ pour réfléchir :

* à des propositions d'aménagements concertés :

- plantation ou restauration des haies champêtres, de bosquets, de mares,
- aménagements avec des essences locales,
- semis de couverts favorables à la faune sauvage...

* et des changements pratiques :

- entretien des haies au lamier ou au sécateur hydraulique,
- suppression des traitements chimiques (zéro phyto)...



Bienvenue à notre nouvelle postière

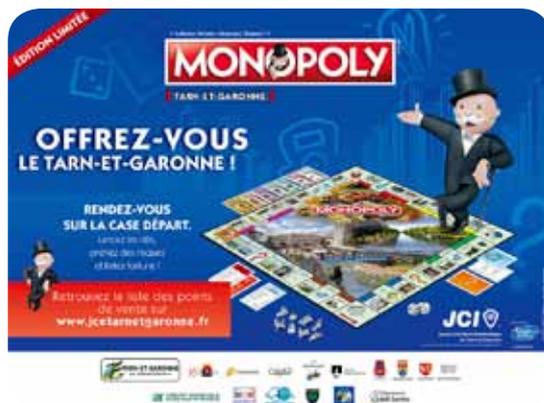
Bienvenue à Madame PRIEUR Corinne nommée Facteur Guichetier au Bureau de Poste de Saint-Sardos à compter du 02 janvier 2018.

Elle vous accueille les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h à 12h et de 12h55 à 14h55, ainsi que le samedi de 11h à 12h30.

Monopoly : offrez vous Saint-Sardos !

La commune et la cave de Saint-Sardos ont participé à ce projet, mis en place par la Jeune Chambre Economique du Tarn-et-Garonne.

Dans cette édition, les noms des terrains sont des sites du département, et quatre personnages illustres de la région (Antoine Bourdelle, Jean-Augustin Dominique Ingres, Pierre de Fermat et Olympe de Gouges) remplacent les gares.



Les autres cases restent identiques à la version classique que l'on connaît.



Si vous souhaitez un exemplaire de cette édition limitée, vous en trouverez à Montech, à Intermarché ou sinon vous pouvez consulter les points de vente sur le site : www.jcetarnetgaronne.fr

Le nouveau Rond-point

Après une réunion de lancement avec le Conseil Départemental et les entreprises concernées, les travaux débiteront deuxième quinzaine de janvier et devraient se terminer au printemps prochain.

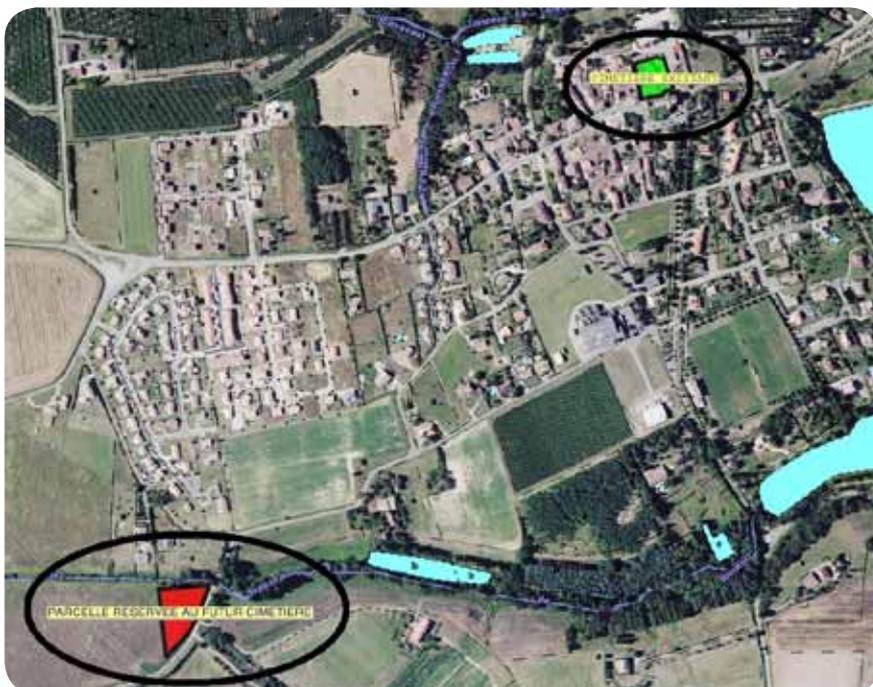


Le Cimetière

Conformément à ce que nous impose la loi, le conseil municipal a lancé une étude préliminaire à la création d'un nouveau cimetière sur une parcelle déjà réservée dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Une étude hydrogéologique obligatoire nous permettra de valider le choix de l'emplacement et d'évaluer les besoins sur une période de 50 ans.

La restructuration du cimetière existant nous permet de prendre le temps de la réflexion et surtout d'évaluer le coût de projet qui peut être réalisé en plusieurs tranches.



Couverture de la terrasse à l'arrière de la Mairie

Suite à la dernière tempête, une partie de la couverture a été arrachée.

Nous avons effectué en régie les travaux de consolidation de la structure et le changement de la totalité de la couverture.



Agenda d'accessibilité

Afin de répondre à des échéances fixées par la réglementation, et après expertise des bâtiments par un bureau d'études, nous avons étalé sur trois ans (2016-2017-2018) la mise en accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public).



En 2017 :

Salle polyvalente : création de WC handicapés, renforcement et mise aux normes des escaliers, mise en place de bandes podotactiles et de nez de marche antidérapants



En 2018:

Mairie : Accueil et porte des sanitaires, matérialisation du parking handicapés sur la place de la Croix
Club House : Adaptation des locaux et de l'entrée



Travaux de Voirie



Route de Belvèze

Cette année les travaux de voirie ont pris du retard, l'entreprise n'a pas respecté les délais. Les travaux effectués en novembre seront contrôlés en février-mars avec l'entreprise afin de reprendre et terminer le programme prévu.

Réfection d'une partie des voiries sur la voie communale

(VC) 10 dite de la Prade, la VC 8 de St Sardos à Belvèze et le chemin rural (CR) 23 du Tricous.

Au premier janvier 2018, la compétence voirie (hors agglomération et routes départementales) est transférée à la communauté de communes Grand Sud Tarn et Garonne.

Le SDE 82 améliore la desserte électrique



Le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 82) ne relâche pas l'effort d'investissement sur la commune.

Il a réalisé six opérations en 2017. Pour remédier à des chutes de tension, les réseaux à partir des postes «30 Capelas», «3 Molières» et «13 Thaux» ont été renforcés.



La desserte électrique a par ailleurs été fiabilisée, en remplaçant des portées en fils nus par du câble torsadé, au niveau des postes « 9 Bergerette », « 5 Boulet » et « 29 Garac ».

Le montant global de ces travaux s'établit à 226 413 euros. Sans participation communale, puisque le SDE 82 finance intégralement les renforcements et la sécurisation du réseau électrique.

Installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)

La commune met à disposition du Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne (SDE 82) une parcelle située à la station-service permettant l'installation de la borne. Le SDE installe l'IRVE, en assure la maintenance et l'exploitation. Les modalités d'utilisation de la borne sont expliquées sur le site internet de notre prestataire de charge, Freshmile, à l'adresse :



www.freshmile.com

En complément, le SDE a édité un dépliant pour répondre à la demande d'un support papier facilement accessible au plus grand nombre.

La borne sera opérationnelle après les travaux du Rond-Point.

Nouvel éclairage public

La commune a signé une convention avec l'entreprise CEPECA pour l'entretien de l'éclairage public.

Aujourd'hui 55 points lumineux par ballons fluorescents sont retirés de la convention, car ce système n'existe plus dans le commerce depuis avril 2015. Nous devons donc les remplacer.

Le SDE subventionne 15 points lumineux par an. Nous allons étaler le remplacement sur plusieurs années

afin de bénéficier d'un maximum de subventions.

Dans un premier temps : 15 points lumineux en décembre 2017 et 15 points lumineux en janvier 2018.



Dénomination, Numérotation et Localisation des voies, hameaux et habitations

La commune a passé une convention avec La Poste qui doit permettre une exactitude de l'adresse des envois postaux et l'amélioration de la qualité de distribution du courrier grâce à la localisation par GPS de toutes les habitations.

D'autres services sont également concernés par cette démarche :

Urgences, Pompiers, Gendarmerie, Services à la personne, Livraison des colis.

Les personnes concernées seront prochainement informées par courrier avant la mise en place des numéros par maison.

La mise en place sera effectuée par les services de la mairie en accord avec chaque propriétaire.





Rappel Horaires

ÉDUCATION NATIONALE

Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h / 13h45-16h15

Mercredi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h / 13h45-15h15 / 15h15-16h15: APC
(Activités pédagogiques complémentaires)

MAIRIE - GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi : 7h30 - 8h50 / 16h15 - 19h

Vendredi : 7h30 - 8h50 / 15h15 - 19h

Pause méridienne : 12h- 13h35

Des activités variées sur le temps de garderie

Un projet éducatif territorial a été mis en place à la rentrée par la volonté conjointe de la mairie et de l'école pour permettre aux enfants de participer à des activités éducatives sur le temps de garderie.

Le projet a été validé par l'Education nationale et la préfecture et depuis novembre 2017 tous les enfants de l'école fréquentant la garderie ont pu s'inscrire à autant d'activités qu'ils le souhaitent sur le temps de garderie.

Les enfants ont été répartis en petits groupes et peuvent maintenant participer tous les jours à des activités différentes artistiques, culturelles, manuelles ou sportives.



le jeudi soir ils découvrent des jeux de société et des jeux du monde avec Cynthia de l'association « Tour de jeux » ; le vendredi ils s'initient au billard avec l'association « Le gréki » et à la danse Hip Hop avec Raphaël Maria.

A partir de janvier ils pourront pratiquer la musique le mardi soir avec Stéphane Meleton. Au printemps nous espérons pouvoir mettre en place également une activité d'initiation au football et au rugby.

D'après les premiers retours les enfants sont ravis de participer à toutes ces activités.



Ainsi le lundi ils peuvent s'exercer aux arts culinaires avec Martine Sartre et partager le lendemain les gâteaux cuisinés avec les enfants d'une classe ;

le lundi et mardi matin ils sont heureux de s'initier à la langue de Shakespeare avec Marie Berger à travers des jeux en anglais ; le mardi et le vendredi soir ils participent à des activités manuelles organisées par Marie-Line et Roxane, ils ont pu ainsi sur cette première période confectionner de jolies décorations de Noël ;

le mardi soir ils cuisinent des recettes qu'ils ont choisies ensemble et apprennent à utiliser l'ordinateur avec les enseignantes, ils partagent ensuite le lendemain les gâteaux cuisinés avec une classe;

le jeudi matin ils font de la gymnastique avec Alexandra Frambourg ;



L'école en images ...



PRÉSENTATION DES 6 CLASSES

Classe des PS / MS
Mme Dessislava DALAKOV-DANIEL
27 élèves



CLASSE DES MS / GS
Mme Carole VAURIGAUD
30 élèves

Classe des CP / CE2
M. Stéphane ALMERAS
24 élèves



L'école en images ...



Carnaval



Carnaval



Remise des dictionnaires au CM2



Classe des CE1 / CE2
Mme Delphine COURREGES
25 élèves



Classe des CM1 / CM2 A
Mme Lucie LASSERRE
21 élèves



Classe des CM1 / CM2 B
Mme Claudine CHARPENTIER
22 élèves

Pour découvrir la vie des classes, Pensez au blog !
<http://ecoledestsardos82.blogspot.fr/>

L'école en images ...



Dans les vignes



Dégustation de jus de raisin



Séance de gym

La vie à l'école

Article écrit par Lalie Bertrand, Thomas Bernabeu, Dorian Bilheran et Julia Pacheco de la classe de CE1-CE2.

En 2017, tous les élèves de l'école ont participé à un projet artistique et citoyen pour embellir la cour de l'école : ils ont créé une fresque sous le préau de la cour de récréation.

Les CM de leur côté ont suivi un atelier. Ensuite, ils sont allés au planétarium où ils ont découvert comment les astronautes vivaient dans l'espace.

La rentrée en septembre 2017, les élèves de l'élémentaire ont accueilli les nouveaux élèves et les enfants de maternelle en chantant leur composition « A l'école de Saint-Sardos ». Tous les enfants étaient heureux de revoir leurs amis et de découvrir leur classe et leur enseignant.

Depuis la rentrée, les CM ont participé à l'opération Nettoyons la nature, le 29 septembre. A l'aide de gants, ils ont ramassé des déchets dans les lotissements, le vieux village et autour du lac de Combecave. Ils ont été choqués de la masse de déchets qu'ils ont récolté !! 37 kg !!!!!!! Il faut que tout le monde fasse attention à bien respecter la nature en jetant les déchets dans les poubelles.



Ils ont commencé à travailler sur la fresque à partir du mois de janvier en classe : ils ont dessiné des arbres, des feuilles, des mots sur le respect. Les CP et les CM1-CM2 de l'année dernière ont fait des poteries (papillon, une fleur, un oiseau, une feuille) puis ils les ont émaillées. Enfin, une fois que la fresque a été finie, Claude et Christine les ont aidés à les coller. « J'ai peint les bancs et un arbre » a dit Dorian qui était en CE1.

En juillet, les classes du CP au CM2 sont allées à la cité de l'espace grâce à l'aide de l'association des parents d'élèves (APE). Les CP ont joué à mettre les différentes parties de la fusée Ariane sur le mur aimanté et ils ont testé des tenues d'astronautes pendant que les CE1-CE2 visitaient la base des enfants.



L'école en images ...



Préparation de la fresque



Préparation de la fresque



Inauguration de la fresque

Au mois de septembre, les élèves de maternelle sont allés visiter la cave coopérative. « On a vu la machine à vendanger, le tracteur et on a même goûté le jus de raisin. »



Les enfants que nous avons interrogés nous ont dit qu'ils étaient contents de venir à l'école. D'après Zoé, Julie, Rémi et Eliot (CM1-CM2 B), les méthodes de la maîtresse sont efficaces ! En ce moment ils travaillent sur l'imparfait et le passé composé, ils font des auto-dictées et sont en train d'élaborer un projet sur les droits des enfants en arts.

En CM1-CM2 A, Baptiste est content car chaque mois ils font un gâteau dans la classe pour célébrer l'anniversaire d'un de ses camarades. Par contre il trouve qu'il y a trop de sport, surtout la piscine qu'il trouve fatigante ! D'après Marie, Noémie, Sofia et Manon V., elles travaillent bien mais ce n'est pas trop difficile, et lorsqu'elles ont fini leur travail dans le cahier, elles peuvent aller faire des jeux en français et en mathématiques.

En CP-CE2, Léna est contente d'aller dans sa classe, pour l'instant il y a un peu de bruit, mais c'est normal il faut que les CP apprennent à travailler avec d'autres élèves ! Ils vont progresser et ce sera une super classe pour travailler !

Au mois d'octobre, tous les enfants en élémentaire ont élu leur délégué. Ces délégués doivent participer aux réunions pour établir les règles de la cour, des toilettes, les plannings d'utilisation des jeux, ou donner leur avis sur des améliorations pour le bon fonctionnement de l'école.

Dans notre classe de CE1-CE2, nous pensons que notre travail est parfois facile, parfois difficile. La maîtresse explique les consignes, puis les CE2 doivent travailler tout seuls pendant que la maîtresse est avec les CE1. Puis elle revient corriger. Nous faisons des gâteaux avec les mamans le jour de l'anniversaire d'un des élèves.

Avant les vacances de la Toussaint, pendant que les élèves d'élémentaire participaient à la course de la feuille d'or, les élèves de maternelle ont fait des ateliers de motricité : parcours de roues, atelier de lancers, atelier de construction géant et jeu des déménageurs. Tous les élèves ont été récompensés de leurs efforts par un bon chocolat chaud offert par l'APE.

Tous les vendredis, les élèves commencent la journée en chantant en chorale. Lors du marché de Noël, les enfants ont chanté et ils chanteront à nouveau lors du spectacle de fin d'année en juin 2018.

Au mois de novembre, les enfants de maternelle sont allés à Labastide Saint Pierre voir le spectacle « Les petits pains ». C'est un boulanger qui raconte des histoires en créant des personnages avec des brioches, du pain, etc...

En décembre, ils ont écrit une lettre au Père Noël et ils espèrent que ce dernier passera les voir !!



L'école en images...



Course de la feuille d'or



Course de la feuille d'or



Commémoration du 11 novembre

Pétanque « La Saint Sardossienne, Droit au but »

L'association de Pétanque « la Saint Sardossienne, droit au but » toujours dynamique.

Les concours amicaux organisés lors de la fête locale en mai et pour la fête du vin en août, ont été l'occasion pour de nombreux participants de se mesurer aux pétanqueurs locaux qui n'ont pas démerités.

Les animations du club permettent de consolider les liens d'amitié toutes générations confondues : les fêtes de fin d'année, la galette des rois-reines, et la fête du club en septembre où nous avons été nombreux à partager un moment convivial à l'issue d'un concours de pétanque à la mêlée très sympathique. Nous adressons nos remerciements à Olivier et Marie de l'épicerie Berrié pour leur disponibilité, leur gentillesse et la qualité du menu du repas préparé. Toute l'année, les parties de pétanque, en extérieur ou



dans le local, permettent de tisser des liens, faire connaissance et sont un bon entraînement pour les licenciés.

Les jeunes et moins jeunes se côtoient dans une ambiance sympathique d'où le nombre croissant de joueurs et la venue de plusieurs féminines qui participent à la bonne ambiance.

Un grand merci aux bénévoles, à la Municipalité, et à tous ceux qui nous aident à faire vivre le club.

Venez nous rejoindre.

Adhérer à l'association c'est reconnaître l'investissement de tous ses membres et permettre l'organisation de concours et festivités.

Rendez-vous du lundi au vendredi au boulodrome ou au local à partir de 17h. Le coût de l'adhésion sera fixé lors de l'assemblée générale fin novembre.

L'année 2018, nous maintiendrons les concours amicaux et les animations.

Contact : Tél : 06.30.54.18.68 - Mail : petanque.stsardos.82@gmail.com

L'église, sauvegarde du patrimoine

Il y a toujours une petite église au cœur d'un village, qui a vu défiler bien des enfants sur les fonts baptismaux, bien des habitants pour y célébrer des événements de leur vie et, hélas ! aussi bien des personnes pour un dernier adieu.

Actuellement, l'église de Saint-Sardos a besoin de quelques travaux afin de continuer à être un lieu permettant des rassemblements divers à l'attention de la population.

C'est ainsi que des habitants du village et des personnes attachées au patrimoine ont décidé de créer une association pour restaurer, entretenir et faire vivre cette église.

Nous espérons que l'engagement de tous permettra de débiter quelques travaux intérieur de mise au norme.

Vous souhaitez rejoindre cette association ?

Nous vous attendons avec grand plaisir !



Contact : Tél : 06.87.99.73.96 - Mail : eglise.saint.sardos@gmail.com

Ecole de Foot Garonne Gascogne

L'Ecole de Football Garonne Gascogne, EFGG, a déjà joyeusement fêté ses dix ans et est devenue un lieu de rendez-vous incontournable pour les enfants de notre canton.

Créée à l'origine par les clubs de football de Comberouger, Bourret, Savenes, Verdun/Garonne, Bouillac, Mas-Grenier et Saint-Sardos, notre école compte aujourd'hui des jeunes licenciés garçons et filles de 5 à 19 ans répartis dans 16 équipes et encadrés par des éducateurs bénévoles et formés.

Reconnu pour sa qualité d'enseignement basée sur le plaisir, le partage et la solidarité, félicité par ses pairs pour son esprit sportif et la convivialité de son accueil, le travail de notre Ecole de Football est récompensé régulièrement par l'obtention de labels de qualité

décernés par la Fédération Française de Football.

Equipes féminines et masculines, du jeu à 5 sous forme de rencontres amicales pour les plus petits au football à 11 avec un vrai championnat pour les plus grands, du futsal, du foot loisirs, ..., adressons un grand bravo à toutes nos joueuses et tous nos joueurs qui portent haut les couleurs de notre école et en défendent les valeurs le week-end à travers le département et la région. Remercions également chaleureusement l'ensemble de nos bénévoles, éducateurs, dirigeants, parents mais aussi tous les partenaires (clubs seniors, mairies, communauté des communes, sponsors, ...) qui sont impliqués dans l'aventure Garonne Gascogne et sans qui rien ne serait possible.



Si vous souhaitez nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir au sein de notre Ecole de football pour partager ensemble notre passion pour ce sport.

L'équipe dirigeante EFGG :

Présidence : Nicolas Lemaître, Sandrine Fabrègues

Trésorerie : Sandrine Champier, Rachel Madoui

Secrétariat : Nathalie Pugnet, Véro Begue

Membres : Karinne Tisné, Mélanie Barba, Stéphanie Rubio, Didier Campeaux.

Contact : Tél. 06.84.40.44.55 - Site : efgg.footeo.com - Mail : garonne.gascogne@orange.fr



Comité des fêtes



Le comité des fêtes a organisé ces derniers mois un répertoire riche et varié d'événements avec comme chaque année, un bal musette chaque premier dimanche du mois.

La fête du village début mai a été un succès de par les animations : concours de pêche, spectacle musical pour les enfants et jambons à la broche le samedi soir qui fait l'unanimité.

La fête du vin début août s'est encore cette année, déroulée sous le soleil, au plus grand bonheur de tous, qui fait de cette journée une journée fort agréable.

Enfin, le 16 septembre, NADAU a attiré près de 1000 personnes, quelle belle soirée !

Pour la saison en cours (2017-2018), le Comité des fêtes organise un bal musette chaque premier dimanche des mois d'octobre, novembre, décembre, février, mars et avril.

Le 27 Janvier 2018, venez rire et partager un bon repas en compagnie du duo Daniel Epi et Michel Daney. Chanteurs et musiciens, ils savent entretenir la flamme de la tradition avec un nécessaire brin de modernité et d'humour.

La fête du village aura lieu au centre du village les 4, 5 et 6 mai 2018 :

Vendredi soir: le célèbre DJ METEORE

Samedi matin: concours de pêche ; samedi après-midi: spectacle de magie pour les enfants avec « Magik Music », concours de pétanque, samedi soir: repas « viande à la broche », retraite aux flambeaux, feu d'artifice et soirée avec le groupe SANGRIA GRATUITE.

Dimanche 11h: grand' messe suivie de la cérémonie au monument aux morts puis apéritif dansant offert par la Mairie. En fin d'après-midi, le traditionnel apéritif, frites/saucisses animé par la banda « Les Troux Gascons » d'Estramiac, suivi d'une soirée dansante au foyer animée par l'orchestre Didier LAURENT.



Dimanche 5 août 2018: à l'occasion de la fête du vin, organisation d'un vide grenier et marché gourmand avec animations toute la journée.

Le Comité des fêtes est disponible pour tous renseignements et idées nouvelles. Bonne année 2018 à tous!

Contact : Claudine Cassagnau - Tél : 06.75.71.88.54 - Mail : claudine.cassagnau@orange.fr

Ludivine Moutengou - Tél : 06.58.21.48.96 - Mail : ludivine.moutengou@hotmail.fr

Réservations : Tél : 06.52.98.27.27 - Mail : comitedesfetessaintsardos@gmail.com

Saint-Sardos Loisirs

Saint-sardos loisirs a fini l'année 2017 très satisfait de ses différentes manifestations, toutes se sont déroulées dans la joie, la bonne humeur, et la convivialité.

Nous avons commencé l'année avec la traditionnelle chasse aux oeufs où nous avons eu beaucoup de «petits» avec la complicité des papas et mamans. Les «grands» aussi ne se sont pas fait prier pour partir seul à la chasse aux oeufs.

A la suite de cette chasse, le plus petit et le plus gros panier ont été récompensés.

Le 29 octobre a eu lieu le Téléthon des lacs, ce fut un grand succès:

2200€ ont été reversé au Téléthon

Nous avons reçu 177 trailers et 158 randonneurs très contents des

magnifiques circuits proposés aux belles couleurs d'automne. A l'issue de cette journée 185 repas ont été servis.

Petit rappel tous les habitants de la commune peuvent venir manger, même sans courir ou marcher.



Nous remercions, les propriétaires des terres qui nous permettent de passer chez eux. Un grand merci pour vos dons à : l'épicerie, les vigneron, le syndicat

des producteurs, D.Lasserre, entreprise Henric, entreprise Gomes, Airbus, Pro à Pro, Intersport, Leclerc Castelsarrasin, le club des aînés de St Sardos, la boucherie Gisbert, la station de lavage Val fleuri de St Sardos, le Crédit Mutuel, la Mairie, la Communauté de Communes Grand Sud 82, le Conseil Régional, le Conseil Départemental.

Et un grand merci aussi à tous les bénévoles extérieurs à l'asso, ainsi qu'au club des aînés pour leur investissement pour cette journée qui ne pourrait avoir lieu sans eux.

Le prochain Téléthon des lacs aura lieu le 28 octobre 2018

Enfin le 24 décembre l'association a offert son traditionnel vin et chocolat chaud à la suite de la messe de Noël.

L'assemblée Générale aura lieu le dimanche 29 avril 2018 à 10h30 à la base loisirs. Vous y êtes cordialement invités. Nous recrutons, et toutes les nouvelles idées sont les bienvenues.

Contact : Président : DELIANCOURT Patrick - 06.66.28.63.36 - Trésorière : PROUET Josy - 06.09.06.28.88

Mail : saint.sardos.loisirs@gmail.com

Club des aînés ruraux : L'Esclarida del Ser



Le club des aînés «l'Esclarida del Ser», traduction pour les plus jeunes « l'éclaircie du soir » existe depuis 1979, déjà une belle longévité que nous lui souhaitons de poursuivre encore longtemps.

Et nous vous invitons à venir nous rejoindre. L'ambiance y est amicale et chaleureuse.

Nous avons, cette année encore organisé diverses animations, sorties et voyages.

- Le carnaval de Nice et la fête des citrons à Menton sur 3 jours.
- Le musée de l'école à St Clar et le musée des métiers d'autrefois à Donzac.
- Sortie à Mazeyrolles et la bastide de Monpazier.



Notre repas du mois de Mai a été sublimé par l'animation assurée par Gérard Vaur qui n'est autre que le fils de Piroulet (que chacun a en mémoire). Nous avons apprécié ses talents de musicien et chanteur et ses sketches nous ont bien fait rire.

Après les ateliers « mémoire » et « bien vieillir », nous suivons cette année l'atelier « équilibre », toujours dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Comme chaque année, le club des aînés participe à des actions caritatives comme le téléthon et pense aussi aux plus jeunes en offrant un lot pour le loto de l'école.

Pensez-y : tous les 1^{er} mardis du mois, se tient un petit loto à la salle du stade, ouvert à tous. Venez nombreux, vous y serez les bienvenus.



Contact : Marylène PESCHLER - Tél : 05.63.26.51.14 - Mail : marylene.peschler@yahoo.fr

Association des Parents d'Élèves

Je tiens d'abord à remercier tous les parents bénévoles qui, par leur dévouement et leur implication ont permis que l'APE vive et puisse répondre aux objectifs choisis :

Financer plusieurs actions directement liées à nos enfants (Spectacle et goûter de Noël, Kermesse, Sorties de fin d'année, etc....)

La tâche n'est pas toujours simple, les obstacles souvent nombreux.



Nous pouvons toujours faire plus. Les idées nouvelles sont les bienvenues. Une association comme la nôtre ne peut vivre que grâce aux parents.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, même 1h de votre temps peut nous faciliter la réalisation d'une action. La convivialité est de mise !!!!

Aussi terminerai-je par un remerciement à la municipalité pour son soutien.

Contact : Carine BOULOGNE - Tél : 06.12.08.52.25 - Mail : ape.st-sardos@hotmail.fr

Randonnée Pédestre «Le Long del Camin»



En ce début d'année toutes les bonnes résolutions sont bonnes à prendre. Alors n'hésitez plus !

Amoureux de la nature, de marche, venez rejoindre le club de randonnée «Le Long Del Camin».

Cette association vous propose les rando suivantes :

- les dimanches entre 10 à 20 km sur la journée ou la demi journée suivant les saisons
- les lundis après-midi entre 8 et 10 km
- un week-end de randonnée les jours de Pentecôte qui allie randonnées et découvertes d'une région de France.

Pour les personnes intéressées contactez-nous :



Contact : Henri AZZOPARDI - Tél : 06 11 32 62 05 - Mail : henri.azzopardi@wanadoo.fr

La vie paroissiale



La vie de notre église est des plus calme. Ce sont les obsèques qui sont les plus nombreuses malheureusement. Ainsi va la vie !

On note quelques baptêmes, peu de mariage. Pas de messe de Pâques, Toussaint, 15 août, etc... (ce sont les points négatifs !)

Le samedi 26 août 2017, nous avons chanté pour un mariage rempli d'émotions et pour lequel nous avons été chaleureusement félicités et remerciés. Merci à ces personnes fort sympathiques qui se reconnaîtront.

Mais nous avons eu encore la joie de nous offrir une messe de Noël le 24 décembre 2017.

C'est notre ami le prêtre Georges PASSERAT qui cette année nous a fait le plaisir de venir célébrer cette fête de Noël.

A cette occasion de nombreux chants de Noël évidemment étaient au programme. Merci d'être venu nombreux.

Merci aussi pour la crèche, pour l'ouverture de la porte de l'église tous les jours, la gestion des cierges, la sonnerie des cloches et de toutes ces choses qui paraissent banales mais qui ont grande importance. Bonne année à tous.

Contact : Josée THAU - Tél : 05.63.02.58.50

ACCA Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA de SAINT SARDOS compte à ce jour 93 adhérents dont 4 nouveaux permis cette année, félicitations à William DELPONT, Mickael LAQUITTANT, Cyril LASSERRE et Bastien OURLIAC.

Nous organisons notre banquet annuel, le dimanche 11 mars à 12h salle du lac, ouvert à tous. Une tombola est ouverte à tous ce jour là.



Composition du bureau :

Président : OURLIAC Fabien

Vice président : DELPONT Yves

Trésorier : BAUDEN Philippe

Secrétaire : GOBBO Norbert

Membres CA : CAYROU H, FERRER P, MIQUEL L, OURLIAC B, ROUBY A.

Contact : Fabien OURLIAC - Tél : 06-86-08-87-49 / GOBBO Norbert - Tél : 06-98-14-48-46



Football «Les Francs Tireurs»

Créée à la veille de la première guerre mondiale en 1912, l'association était à l'origine un club de tir d'où son nom de «Francs-Tireurs».

Son effectif s'appuie sur des jeunes joueurs des alentours, encadrés par quelques anciens et piliers du club.

Après la guerre, les couleurs vertes et noires ont été adoptées suite à un prêt de maillots fait par le club de rugby de l'US Montauban. A la fin des années 1970, les «Vert et Noir» ont alors connu leurs heures de gloire en faisant chuter les plus grands clubs régionaux dont la réserve du TFC.

Depuis 2012, regroupant les villages voisins de Comberouger et Bouillac, il est devenu l'association sportive FTSSCB où deux équipes entraînées par Christophe Auguste et Eric Picard évoluent au niveau du District Tarn-et-Garonne.



Au niveau des jeunes (garçons et filles), le club est en partenariat avec l'école de football «Garonne Gascogne» (EFGG) et participe au développement de la pratique de ce sport par la mise à disposition de l'ensemble des installations, d'éducateurs diplômés et d'arbitres.

N'hésitez pas à venir grandir les rangs des FTSSCB ou de l'EFGG, le meilleur accueil vous sera réservé.

L'association profite de cette occasion pour adresser, à M. le Maire, ses conseillers et aux Saint-Sardossiens, ses meilleurs voeux pour l'année 2018

Contact : Président : Franck ANTONIOLLI - Secrétaire : Jérôme SALITOT - 06.82.37.92.10
Trésorier : Lydia TORNOS - 06.86.54.60.19 - 510920@lmpf.eu - <http://ftss.footeo.com>

Le Mot du Directeur de la MJC

Pour la MJC, la saison 2016/2017 s'est achevée avec des résultats satisfaisants plus de deux mille adhérents (2084 exactement) ont profité d'un programme riche et varié d'activités sportives culturelles ou de loisirs. A la MJC, 54 % de nos adhérents ont moins de 25 ans, c'est donc l'avenir et le dynamisme des communes qu'il est essentiel de préserver.

Les relations de confiance qui nous lient depuis de nombreuses années aux élus de la communauté de communes, ont favorisé le bien vivre ensemble de ce jeune territoire dont 36 % de la population a moins de 30 ans.

Nos activités se sont délocalisées depuis quelques saisons déjà, et notamment sur la Commune de Saint-Sardos qui accueille des cours de Hip Hop, de judo, de billard, de gym éveil et de Fitness form qui sont très fréquentés, cela représente plus d'une centaine de personnes mais ajouter au nombre d'enfants qui fréquentent la

structure d'accueil de loisirs c'est plus de 300.

La MJC a investi plusieurs milliers d'euros pour ces activités (achat de tables de billard, tatamis, divers équipements sportifs ou de loisirs) pour permettre un accompagnement et un enseignement de qualité avec des professeurs diplômés, du matériel adapté et des lieux conformes aux normes de sécurité.

Le Conseil Départemental de Tarn et Garonne a largement contribué à l'acquisition de ces investissements sportifs tout comme la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne dans l'accompagnement des Accueils de Loisirs.

Quelques mots sur les retours très positifs de la première édition du FESTI'MJC organisée fin juin sur la commune de Saint-Sardos. Cette manifestation a réuni de nombreux participants qui se sont mobilisés pour présenter à plus de mille visiteurs des prestations musicales, artistiques et sportives de qualité représentatives de notre savoir-faire.



Pour toutes ces réalisations je tenais à remercier vivement le Maire Mr Gérard FENIE, son conseil municipal, ses équipes administratives et techniques pour leur disponibilité, leur accueil et pour la mise à disposition de leurs infrastructures.

Nous nous investissons ensemble, nous travaillons collectivement au service des nombreuses familles qui forment l'intercommunalité d'aujourd'hui car notre principale préoccupation est l'accessibilité aux sports, aux loisirs et à la culture pour tous.

Le Directeur, Alain PETIT



Judo MJC

Le club de judo de Verdun sur Garonne a sa propre section Saint-Sardossienne.

Les sociétaires du club se donnent rendez-vous à la salle du foyer le mardi ainsi que le jeudi, les horaires sont les suivants:

- 3-4 ans : de 16h30 à 17h15
- 5-6 ans : de 17h45 à 18h45
- 7-11 ans : de 19h à 20h

De plus, un cours adultes a été créé depuis septembre 2016, les entraînements ont lieu tous les jeudis de 20h30 à 22h.

Contact : Olivier BESCHI - Tél. 07-88-30-59-67 - Mail : olivierbeschi@gmail.com
 CLASTRES Isabelle (Présidente) - Tél. 06-86-31-99-94 - Mail : clastres@hotmail.com

Hip-Hop

Le Hip-hop, né dans les années 70 à New-York, est une danse mêlant chorégraphies rythmées et mouvements acrobatiques tant aériens qu'au sol.

Raphaël, le professeur va chercher à véhiculer à travers cette danse les valeurs fondamentales sur lesquelles se base cette culture : le respect, le partage, mais aussi le dépassement de soi.

Les cours ont lieu tous les vendredis soir en période scolaire de 18h à 19h30 à la salle du foyer de Saint-Sardos.



Contact : Raphaël MARIA - Tél : 06 26 03 28 97 - Mail : raffmaria@gmail.com

Gym Eveil et Fitness Form'



A St Sardos tous les mercredis vous trouverez un cours de GYM ACRO pour les enfants de 3/5 ans de 17H à 17h45 et pour les + de 6 ans de 17H45 à 18H30.

Apprentissage de la gymnastique acrobatique en douceur et en musique par des parcours de motricité ludique pour les plus

petits (trampoline, poutre, cerceaux...), et des exercices techniques pour les plus grands.



Le FITNESS FORM pour les ados et adultes dès 18H30. Une heure de cours complet afin de se tonifier, sculpter son corps dans une ambiance dynamique et en musique.

Contact : Alexandra FRAMBOURG - Tél : 06 08 48 14 29

Académie de Billard : Le Gréki

Pour le loisir ou pour la compétition, l'académie de billard de St SARDOS met à disposition de ses membres trois billards français et un billard américain (NOUVEAU)

Où sommes nous ?

entre la médiathèque et le salon de coiffure) tous les jours de 9h à 22h.

Toutes les générations se côtoient (de 14 à 82 ans...) dans une ambiance conviviale. L'activité s'est enrichie cette année d'un billard américain.

Une équipe défendra les couleurs de St SARDOS en Black Ball (ou la 8) pour la première fois.



Les épreuves classiques de carambole se dérouleront toute l'année sportive. A noter l'arrivée d'un joueur en Nationale 3.

Prêt de matériel et cours gratuits aux débutants. Accueil périscolaire les vendredi 15h30.

Pour les curieux, les prochaines compétitions se dérouleront dans nos installations les 28/01 (Compétition Nationale 3), 18/03, 29/04 et le 6/05 (finale district à la bande) de 9h à 17h.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Contact : THEATE Philippe - Tél : 06.74.88.11.07 - Mail : billard.stsardos@gmail.com
Site : <http://billard-st-sardos.simplesite.com>

Association Cheval Nature St Sardos



L'association Cheval Nature St Sardos a pour but de venir en aide aux chevaux et poneys retraités ou délaissés et d'en prendre soin dans le cadre bucolique de la Ferme du Cassé.

L'association est ouverte à tous, cavaliers ou non, pour s'occuper de nos protégés et passer du bon temps entre amis et en compagnie des chevaux.



Le mercredi et samedi après-midi, vous êtes les bienvenus pour venir vous initier aux divers soins aux chevaux et poneys : pansage, nourrissage, moments de câlins et de promenade-broute.

Cotisation annuelle :
25€ pour les + de 18 ans
15€ pour les - de 18 ans

Présidente : Rachel Rieusse
Secrétaire : Jessica Antonioli
Trésorière : Valérie Fauré



Contact : 06 81 63 53 18 - Mail : paprikha@gmail.com

Grand Sud Tarn et Garonne

Une mise en place, et beaucoup de travail.

Quelques chiffres :

- Fusion des trois anciennes intercommunalités, de l'ex-syndicat en charge des déchets (SIEOM Grisolles Verdun) et de l'ex-syndicat en charge de la zone d'activité Grand Sud Logistique.
- 27 communes et 45 conseillers communautaires
- 140 agents correspondant à 123 (Équivalent temps plein)
- 6 réunions de type « bureaux de délégation »
- 205 délibérations prises par le conseil communautaire
- 55 délibérations prises en bureau de délégation
- 1 conférence des maires
- 69 commissions thématiques : 5 pour la culture, social, 4 pour l'enfance, 3 pour le tourisme, 8 pour l'urbanisme et aménagement, 3 pour la voirie, 3 pour le développement économique, 8 pour les zones d'activité, 7 pour les déchets, 2 pour l'eau, 7 pour les finances, 3 pour les RH.

RAPPEL : La loi NOTRe à l'origine de cette fusion, définit les compétences attribuées aux intercommunalités. Depuis le 1er janvier 2017, la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne est compétente en matière de développement économique, promotion du tourisme, aménagement et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, urbanisme. Sur ce dernier volet, l'intercommunalité gère maintenant l'ensemble des Plans Locaux d'Urbanisme des communes membres.

En parallèle, l'intercommunalité a étudié la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 27 communes. Les élus communautaires ont décidé de lancer le PLUi à l'automne 2018 avec un



débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en 2020 et une approbation du PLUi en 2022.

Le conseil communautaire du 26 octobre 2017 a défini l'intérêt communautaire à partir du 1er janvier 2018, des compétences suivantes :

- Action sociale
- Création aménagement et entretien de la voirie communale*
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire
- Création, entretien et balisage des chemins de randonnée prévus dans le schéma intercommunal d'itinéraires doux

* Création aménagement et entretien de toutes les voies communales (y compris chemins ruraux) goudronnées situées hors agglomération, ainsi que leur prolongement éventuel à l'intérieur de l'agglomération.

Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne
120 avenue Jean Jaurès 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE
Tél. 05.63.02.71.59 www.garonne-gascogne.com



Fréquentation en baisse pour la base de loisirs

Le parc de loisirs a accueilli 24 424 personnes, soit 35% de moins par rapport à l'été 2016. Cette forte baisse s'explique par les mauvaises conditions météo sur les week-end et les jours fériés et par une ouverture décalée d'une semaine dû à la réduction des vacances scolaires estivales.

Vous avez été plus de 1300 à découvrir le nouveau minigolf. Le paintball a bien fonctionné (451 parties vendues). Il rouvrira dès le mois d'avril sur réservation. Cette activité est accessible à partir de 9 ans.

En quelques chiffres...

- 566 abonnés de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne
- 130 groupes facturés (CLSH)
- 114 669.60€ de recettes / 142 490.95 € de charge

Ouverture 2018: du 30 juin au 2 septembre
10h30 -19h Tous les jours

Dès le mois de mai, pensez à réserver votre abonnement



Accueil de Loisirs Saint-Sardos

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Saint Sardos est situé sur les hauteurs du Lac de Boulet dans le Parc de Loisirs. Son cadre permet d'accueillir tout au long de l'année (sauf pendant les vacances de Noël) les enfants du village et des communes environnantes.

L'alsh est ouvert le mercredi de 12h à 18h30 et accueille sur l'année les enfants des communes de Bourret, Mas-Grenier et Saint-Sardos. Encadrées par quatre animateurs (trices) et une directrice, des activités variées sur la découverte de l'environnement, la peinture, le sport sont proposées en fonction des attentes et des demandes des enfants.

Pour les petites vacances ce sont environ 110 enfants différents qui fréquentent la structure sur l'année et 173 enfants différents pour les vacances d'été. L'équipe d'animation composée de stagiaires bafa, d'animateurs diplômés (10 sur l'année) proposent en fonction du projet pédagogique des activités diverses autour de thèmes en lien avec la littérature jeunesse (le Loup, Raoul Taffin, Harry Potter...) et les films d'animations (Vampirina, Retour vers le futur, Peter et Eliot le dragon). Des sorties en centre équestre, sur des sites historiques et culturels (Bruniquel, Bonaguil), dans des parcs de loisirs (Walibi, Parc des Pirates, Tohu Bohu) permettent d'agrémenter les activités manuelles et sportives ainsi que les séjours et mini camps (ski, Saint Nicolas de la Grave...).



Horaires des Accueils Enfants

Mercredi : 12h -18h30
 Vacances scolaires :
 Lundi -Jeudi : 7h30 - 18h30
 Vendredi : 7h30 - 17h30

Tél. 05.63.02.71.20
 Mail : enfanceloisirs2@mjc82.com
 Directrice : Mme REY Fabienne
 Directrice adjointe : Mme DULAURIE Sabrina

CALENDRIER DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

MERCREDIS Inscriptions un mois à l'avance au centre d'hébergement

| | | |
|------------------------|-----------------|---------------------|
| JANVIER 10 17 24 31 | FÉVRIER 7 14 | |
| MARS 7 14 21 28 | AVRIL 4 11 | MAI 2 9 16 23 30 |
| JUIN 6 13 20 27 | JUIL 4 | |

PETITES VACANCES

HIVER 2018 : du 19 février au 2 mars

Inscriptions au centre d'hébergement
 Mardi 23/01 : de 17h à 19h
 Mercredi 24/01 : de 14h à 18h
 Jeudi 25/01 : de 17h à 19h
 Vendredi 26/01 : de 17h à 19h
 Samedi 27/01 : de 9h à 12h

PRINTEMPS 2018 : du 16 au 27 avril

Inscriptions au centre d'hébergement
 Mardi 20/03 : de 17h à 19h
 Mercredi 21/03 : de 14h à 18h
 Jeudi 22/03 : de 17h à 19h
 Vendredi 23/03 : de 17h à 19h
 Samedi 24/03 : de 9h à 12h

GRANDES VACANCES

ÉTÉ 2018 : du 9 juillet au 31 août

Inscriptions au centre d'hébergement
 Mardi 29/05 : de 17h à 19h
 Mercredi 30/05 : de 14h à 18h
 Jeudi 31/05 : de 17h à 19h
 Vendredi 01/06 : de 17h à 19h
 Samedi 02/06 : de 9h à 12h



Modalités d'Inscription

Les parents doivent fournir un dossier complet comprenant :

- Fiche de renseignement
- Fiche sanitaire dûment remplie (protocole médical en cas d'allergies)
- Photocopie du carnet des vaccinations mis à jour
- Photocopie du livret de famille
- Règlement intérieur daté et signé
- Présentation de la carte d'adhérent (carte astuce) de l'année en cours

L'inscription est prise en compte uniquement quand le dossier administratif est complet.

Tarifs pour les enfants de la Communauté de Communes

Les mercredis : 3 formules

| | |
|-----------------------------------|-----|
| Garderie Restauration | 5€ |
| Prix 1/2 journée avec repas | 10€ |
| Prix 1/2 journée sans repas | 7€ |

Les petites et grandes vacances : 3 formules

| | |
|------------------------------------|-----|
| Prix à la journée 1er enfant | 13€ |
| 2ème enfant | 12€ |
| Prix à la semaine 1er enfant | 60€ |
| 2ème enfant | 55€ |

Le Paiement

La totalité du règlement doit se faire au moment de l'inscription, les familles peuvent présenter des aides aux temps libres de la CAF ou de la MSA ou tickets CESU (chèques emplois services) ou chèques vacances (ANCV)

La prise en charge d'une partie du règlement (comité d'entreprise ou autre organisme) est acceptée. Dans ce cas, un chèque de caution sera demandé et restitué après le versement de l'aide.



Végétaux et biodéchets : n'en jetez plus ?

30% des ordures ménagères sont valorisables en compost. Tous vos déchets organiques (épluchures, marc de café, tonte, feuilles...) peuvent devenir un excellent engrais naturel.

Trois bonnes raisons de composter :

- Réduire d'un tiers le poids de sa poubelle d'ordures ménagères à enfouir,
- Fabriquer du compost 100% naturel et gratuit
- Vous débarrasser des jus et des odeurs dans votre cuisine.



Des composteurs de 320L ou 600L, au prix de 15 € ou 40 € sont disponibles sur simple demande auprès du Pôle Environnement à Dieupentale (350 Chemin de la Fraysse).

La Communauté de communes étudie actuellement la possibilité de mettre en place une tarification du service déchet qui soit le reflet de votre production. Grâce au compostage, votre poubelle sera allégée. Pensez-y !

Déchets vert et brûlage

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'égavage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



La collecte des déchets verts

En zone agglomérée : le 1er mardi du mois (d'avril à novembre). S'inscrire à la mairie.

Sont acceptés :

- Les tailles de haies et d'arbustes, les branches d'arbres de diamètre > à 15cm attachés en fagots d'1.50 m de long maxi.

- Les feuilles ou tontes de pelouses stockées dans les poubelles ou bassines qui seront vidées directement dans la benne

Pour les élagages plus importants, vous devez les transporter au quai de transfert de la déchèterie.



PASS, d'accès en déchèterie

Les déchèteries sont accessibles grâce à une carte PASS, qui est instaurée depuis janvier 2017.

Sa demande s'effectue via notre site internet, par courrier, ou directement auprès du Pôle Environnement à Dieupentale.

Vous devez obligatoirement vous munir de ce PASS pour déposer vos déchets.

Depuis le 1er octobre 2017, il n'est plus possible d'accéder aux déchèteries sans disposer du PASS



Retour sur la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Fin novembre 2017, la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne a mené plusieurs actions dont l'objectif est de sensibiliser à la réduction des déchets afin de limiter les impacts environnementaux, d'économiser les matières premières et diminuer le coût de gestion des déchets.

A cette occasion, les enfants du centre de loisirs de St Sardos vont créer une œuvre, dans le cadre de leur participation au concours « Papiers en fête ». 42 groupes sont en compétition, dont celui de votre commune. L'exposition des œuvres est prévue fin mars, au pôle Environnement à Dieupentale.

Venez voter pour encourager les artistes !



Un nouveau guide pour faire de l'or avec ses végétaux

La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne vous propose un nouveau guide « Côté Jardin ».

Vous pouvez le consulter sur notre site internet ou le récupérer auprès du service déchets à Dieupentale.

Ce livret contient des conseils pour la valorisation de vos végétaux : compostage, techniques de paillage, broyage...

Des bacs individuels sur l'ensemble des communes



Plus de 2 650 habitations des communes du canton de Verdun-sur-Garonne, ont été équipées, au printemps 2017, en bacs individuels comme les autres communes du territoire.

Il s'agit des communes de : Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Comberouger, Mas-Grenier, Saint-Sardos, Savenès et Verdun-sur-Garonne.

Hormis certains centre-bourg, tous les habitants sont maintenant dotés.

Une réflexion est en cours pour solutionner les problèmes de collecte dans ces cœurs de village. Les évolutions seront déployées progressivement sur ces communes.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE POTS ET BOCAUX EN VERRE

+

À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

EMBALLAGES ET BRIOQUES EN CARTON BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

À JETER

VASSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE OBJETS

À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS

JOURNAUX ET MAGAZINES ANNUAIRES ET CATALOGUES COURRIERS, LETTRES ET AUTRES PAPIERS

Adoptez des poules

Le pôle environnement vous offre la possibilité d'adopter 2 poules pour réduire votre poubelle.

Elles consomment près de 180 kg de restes de repas par an.



Livraison de mars à octobre sur inscription:

- 5€ / 2 poules de 4-5 semaines
- 15€ / 2 poules de 18-20 semaines
- 100€ le poulailler

Vous êtes intéressés ?
Rendez-vous sur www.sgv82.fr
ou au 05.63.64.49.80.



Le tri séparé des papiers : une chouette idée !

Depuis la fin de l'année 2016, vous pouvez déposer tous vos papiers dans l'une des bornes prévues à cet effet.

Si on compare les tonnages recyclés depuis le début de l'année à ceux de l'année 2016, vous avez trié :

Déposez ici tous vos papiers graphiques

Journaux, magazines / Publicités, prospectus / Enveloppes, papiers / Catalogues, annuaires / Courriers, lettres / Livres, cahiers

+ 44% de papiers
(150 tonnes supplémentaires).

Félicitations !

Plus d'infos : www.sgv82.fr

Tarifs Communaux 2018 des Prestations disponibles en Mairie

PHOTOCOPIES (noir et blanc, la feuille copiée)
 Particuliers 0,25 €
 Sociétés Communales 0,10 €
PHOTOCOPIES (couleur, la feuille copiée)
 Format A4 2 €
 Format A3 3 €
TÉLÉCOPIES (la feuille faxée) 1 €

PLASTIFICATION DE DOCUMENTS
 Format A7..... 0,50 €
 Format A4 1 €
 Format A3 1,50 €

GARDERIE (année scolaire 2015-2016)
 1) Sans études du soir :
 Par an et par enfant 120 €
 Par trimestre scolaire et par enfant 50 €
 2) Avec études du soir :
 (Uniquement du CP au CM2, les lundi et jeudi, de
 17h30 à 18h15)
 Par an et par enfant 170 €
 Forfait dépassement horaire après 19h
 (par 1/2 heure entamée).....9 €
 Inscription exceptionnelle
 (4 j max par trimestre scolaire, par enfant et par jour)....8 €

CANTINE SCOLAIRE (année scolaire 2017/2018)
 Repas enfant3.00 €
 Repas adulte 4,60 €

CIMETIÈRE CONCESSIONS TRENTENAIRES
 Prix de vente.....80 € le m²

RECHERCHE D'ACTE D'ÉTAT CIVIL DE PLUS DE 100 ANS
 Par acte recherché de plus de 100 ans..... 31 €

LOCATIONS DE SALLE
 Salle du lac (Caution 800€ / lavage, gardiennage et
 électricité compris / chauffage compris en hiver / possibilité
 de location de vaisselle: 0,05 € pièce) :

Pour les Associations Communales
 ÉTÉ (du 1/06 au 30/09) 230 €
 HIVER (du 1/10 au 31/05)..... 400 €

Pour les Saint-Sardossiens (payant la taxe d'habitation)
 ÉTÉ (du 1/06 au 30/09) 260 €
 HIVER (du 1/10 au 31/05)..... 430 €

Pour les extérieurs à la commune
 ÉTÉ (du 1/06 au 30/09) 580 €
 HIVER (du 1/10 au 31/05)..... 750 €

Numéros Utiles

POMPIERS - 18
GENDARMERIE - 17 ou 05.63.27.03.61
SAMU - 15
MEDECIN DE GARDE - 3966
PHARMACIE DE GARDE - 3237
LA POSTE rue de la poste 05.63.64.34.39
*Ouverture au public du lundi, mardi,
 jeudi et vendredi :11h-12h / 12h55-14h55
 samedi 11h-12h30*
ÉCOLE 1 place Marius GRANIÉ
 05.63.02.52.06
MÉDIATHÈQUE jardin de Sylvie
 05.63.27.74.24
PERCEPTION - TRÉSOR PUBLIC 236
 avenue de Toulouse, VERDUN
 05.63.02.50.58
MJC 15 rue Clémence Isaure VERDUN
 05.63.27.01.70

CENTRE DE LOISIRS ENFANTS
 05.63.02.71.20

CENTRE DE LOISIRS ADOS 05.63.27.01.70

**COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND
 SUD TARN ET GARONNE**
 120 avenue Jean Jaures, LABASTIDE ST
 PIERRE 05.63.30.03.31
 Pôle VERDUN 05.63.02.71.59

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
 2 rue tour du four, VERDUN
 05.63.02.71.59 ou 06.87.80.58.36

CRÈCHES 13, rue Louis PASTEUR,
 VERDUN 05.63.65.31.22
 Rue des jardins, MAS GRENIER
 05.63.27.74.71

OFFICE DU TOURISME 19, rue Gabriel
 Péri, VERDUN 05.63.64.35.19

**ÉCOLE DE FOOTBALL GARONNE ET
 GASCOGNE** 06.84.40.44.55

CROIX ROUGE place des écoles, VERDUN
 05.63.30.68.41

RESTOS DU COEUR Espace St Pantaléon,
 VERDUN 05.63.65.40.74

**QUAI DE TRANSFERT , DÉCHÈTERIE DE
 DIEUPENTALE** 05.63.64.49.80

VEOLIA EAU 291 rue des peupliers,
 GRISOLLES 05.61.80.09.02

EDF DÉPANNAGE 09 726 750 82 (*appel
 non surtaxé*)

PÔLE EMPLOI 4 côte charretiers,
 CASTELSARRASIN 3949

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
 37 avenue Gambetta, MONTAUBAN
 0 820.25.82.10

**CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE
 MALADIE** 592 bd Blaise Doumerc,
 MONTAUBAN 3646

PRÉFECTURE 2 bd Midi Pyrénées BP 779
 82013 MONTAUBAN
 05.63.22.82.00

Autres informations:
www.service-public.fr
 Allô service public 3939 (0.12 €/mn)

Les Assistantes Maternelles

* Assistante maternelle agréée par la P.M.I du Conseil Départemental 82 en date de 04/12/2017

BALZALGETTE REINE *
 Nauquets
 Tél. 05.63.64.33.60
 06.89.16.17.34

BOUYSSIÈRES MYRIAM *
 Les Coymes
 Tél. 05.63.65.64.30
 06.60.26.36.67

**FORTUNA-KENNEL
 VIRGINIE ***
 13, avenue du lac
 Tél. 07.51.68.81.64
 05.63.31.28.77

GAUTHIER AMANDINE *
 2, place de l'Eglise
 Tél.09.54.45.79.22
 06.95.11.00.31

JORDI JOSETTE *
 7 avenue de Gascogne
 Tél. 06.67.00.72.85
 05.63.02.26.38

KALOMBO KARINE *
 5 avenue du Balat Grand
 Bât B9
 Tél. 07.87.13.13.68

LISTELLO JOELLE *
 4, rue Jean de la Fontaine
 Tél. 05.63.64.49.58





Recensement Citoyen

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger), munis des pièces suivantes : carte nationale d'identité, livret de famille des parents et justificatifs du domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ème anniversaire.

Une attestation de recensement sera remise : elle sera réclamée pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP-BEP-Baccalauréat, permis de conduire, conduite accompagnée, concours de la fonction publique,...)

Entre la date du recensement et l'âge de 18 ans, les jeunes participeront à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). En fin de journée, un certificat de participation sera remis. Ce certificat sera également requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Transports

SAINT SARDOS - DIEUPENTALE SNCF EN BUS!

Info : Keolis Pyrénées - www.keolis-pyrenees.com - Tél : 05.62.34.73.79

Nouveaux horaires depuis le 10 décembre 2017

| JOURS DE CIRCULATION | DU LUNDI AU VENDREDI |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| BEAUMONT DE LOMAGNE Place Jean Moulin | 6:13 | - | 16:13 | - |
| LARRAZET D928-D25 | 6:23 | - | 16:23 | - |
| SAINT-SARDOS Groupe Scolaire | 6:31 | - | 16:31 | - |
| MAS GRENIER Centre | 6:37 | 7:35 | 16:37 | 18:29 |
| VERDUN SUR GARONNE Parking Casino | 6:45 | 7:43 | 16:45 | 18:37 |
| DIEUPENTALE D6-D813 | 6:54 | 7:52 | 16:54 | 18:46 |

| JOURS DE CIRCULATION | DU LUNDI AU VENDREDI |
|--|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| DIEUPENTALE D6-D813 | 7:10 | 13:00 | 18:00 | 19:00 |
| VERDUN SUR GARONNE Parking Casino | 7:19 | 13:09 | 18:09 | 19:09 |
| MAS GRENIER Centre | 7:27 | 13:17 | 18:17 | 19:17 |
| SAINT-SARDOS Groupe Scolaire | - | 13:23 | - | 19:23 |
| LARRAZET D928-D25 | - | 13:31 | - | 19:31 |
| BEAUMONT DE LOMAGNE Place Jean Moulin | - | 13:41 | - | 19:41 |



MONTAUBAN - DIEUPENTALE - TOULOUSE

15 départs de Dieupentale en direction de Toulouse entre 6h12 et 19h35

13 départs de Dieupentale en direction de Montauban entre 7h43 et 20h55

Contact TER Midi-Pyrénées :

www.mobimipy.fr

ou 0 800 31 31 31

(gratuit depuis un téléphone fixe)

Transport à la demande

Prise en charge à votre domicile pour la desserte du marché de Verdun-sur-Garonne le vendredi, place du colonel blas.

Arrivée au marché à 10h, départ du marché à 12h

Tarifs : ALLER 1€50

ALLER/RETOUR 2€

Réserver au plus tard la veille de votre déplacement auprès de Translomagne

Tel. 05.63.94.02.97

Carte scolaire

Pour les élèves quittant le primaire, les établissements secondaires sont les suivants :

COLLÈGE : Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne

LYCÉE : Jean de Prades à Castelsarrasin

Transports Scolaires

Prise en charge et dépose devant l'école ou à l'abribus en sortie du village. La commune prend en charge 30% des frais de transport.



Alimentation générale

ÉPICERIE / DÉPÔT DE PAIN PRESSE TABAC / GAZ

M. et Mme Berrié
Place du centre
Tél. 05.63.02.51.66
Ouvert tous les jours 7h-19h
Dimanche 7h-13h

Boucherie

BOUCHERIE GISBERT

Charcuterie artisanale
Gisbert Thierry
Place de la croix
Tél. 05.63.64.38.79 /
06.83.13.98.98

Restaurant

PIZZERIA DE ST SARDOS

Le jardin de Sylvie
Tél. 05.81.98.79.55
Ouvert du mardi au dimanche

AOC Saint Sardos

CAVE COOPERATIVE

Les vignerons de St-Sardos
Tél. 05.63.02.52.44
contact@cave-saint-sardos.com
www.cave-saint-sardos.com

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE L'AOC DE ST-SARDOS

Président: Guiraud Bertrand
Tél. 05.63.02.63.67

Fruits et légumes

GAEC DE BIOULESQUE

Ourliac frères
Tél. 05.63.02.53.76 / 06.86.08.87.49

Traiteur

PATATE SHOW

Pomme de terre cuites au four garnies - Marchés gourmands, anniversaires...
Prouet Jocelyne
Auto-entrepreneur
Tél. 06.09.06.28.88

Coiffure

EMITIF'S SALON DE COIFFURE

Berger Emilie
Le Jardin de Sylvie,
Tél. 05.63.64.61.51

CAROLE COIFF'UP

Coiffure à domicile
BOUTIC Carole
Tél. 06.74.48.13.57
carouboutic@gmail.com

Esthétique

JESSICA

Esthéticienne à domicile
Tél. 06.43.73.93.15

Infirmiers

CABINET D'INFIRMIERS

Ahokpe Virginie
4 rue de la Poste
Tél. 06.40.11.81.63
Menville Stephan
4 rue de la Poste
Tél. 06.25.34.37.38

CABINET D'INFIRMIERS

So Grégory
Tél. 06.86.69.95.18

CABINET D'INFIRMIERS

Martinez Virginie
Pilon Roselyne
4 rue des Ecoles
Tél. 06.07.74.14.58

Mécanique Automobile

ST SARDOS AUTOMOBILE

Mécanique générale, carrosserie, climatisation, géométrie, lustrage optique, décalaminage véhicule
Bovo Yannick
Zone Economique de Naudin
Tél. 05.63.02.53.44

Electricité

BIGOT STEPHANE

Electricité générale, climatisation / VMC, alarme, conformité électrique, informatique, dépannage + automatisme portail
Tél. 06.24.88.28.99
bsesudouest@orange.fr

Multiservices

B2P SERVICES

Multiservices intérieur et extérieur (électricité, placo, plomberie, carrelage, peinture, tapisserie, espaces verts)
BOUÉ-BRUSQUET Patrice
Tél. 06.14.84.06.45
contact@b2p-services.fr - www.b2p-services.fr

Rénovation Habitat

SOCIÉTÉ 2PF EUROHABITABLE

Rénovation et amélioration de l'habitat: salle de bain pour PMR, carrelage, parquet, placoplâtre, électricité
Thédié Patrick
Tél. 06.75.74.23.30
pat2tricus@hotmail.fr

Peinture

LAURENCE PEINTURE

Artisan peintre, travail soigné
Delrieu Laurence
Tél. 06.71.48.27.40 / 05.63.27.73.24

Menuiserie

SARL MAGNÉ

Fourniture et pose de menuiserie bois, alu et PVC
Plâtrerie, isolation
Magné Sébastien
6 chemin du tour de ronde
Tél. 05.63.02.53.15

Plâtrerie

BFS - BÂTIFRANCE SERVICES

Plaquiste - Plâtrier
Floutié Pascal
Tél. 06.50.67.57.56
floutiepascale@gmail.com

JS PLATRERIE

Plâtrerie traditionnelle, pose de parquet, isolation phonique
Sabatier Jérôme
Tél. 05.63.30.42.06 / 06.83.83.14.71
jsplatrerie1@yahoo.fr

Plomberie Chauffage

SAINRAT YVES

Plomberie, chauffage, solaire thermique, climatisation
Tél. 05.63.02.24.15 / 06.24.43.47.96
ccseconfort@gmail.com

Terrassement - Entretien - Dépannages

JF SERVICES

Terrassement, entretien jardin, rénovation, plomberie, lavage auto, aide à la personne et petits dépannages
Fortuna Jérôme
Tél. 05.63.31.28.77 / 07.85.60.18.84
jerome.fortuna123@orange.fr

Serrurerie - Ferronnerie

STÉ QUERIN JACKY ET LIONEL

Serrurerie - Ferronnerie
Querrin Jacky et Lionel
Tél. 05.61.85.49.21 / 06.07.39.20.63
stequerin@cegetel.net

Ebéniste - Agenceur

ATELIER LA CROISÉE

Ebéniste - agenceur
LEMAN Frédéric
Lieu-dit Nonas
Tél. 06.58.82.16.93
frederic@atelierlacroisee.com
www.atelierlacroisee.com

Prise de vue aérienne

DRONE IMPULSE

Llored Aurélien
Tél. 06.50.90.54.18
aurelien.llored@drone-impulse.com
www.drone-impulse.fr

Discomobile Magicien Karaoke

MAGIK MUSIK

Discomobile, karaoké, magicien, arbre de Noël, mariage, anniversaire
Tél. 06.63.00.91.96 / 06.64.43.86.60
magikmusik31@hotmail.fr

Centre équestre

LES ÉCURIES DU DOMAINE DU CHÊNE ROY

Cours - stages - pensions dressage - chevaux - baby poneys et le petit plus monte en amazone!
Roselyne Chavany
Enseignante B.E.E.S
Tél. 06.03.60.62.55
ecuriesducheneroy@laposte.net
www.ecuries-du-chene-roy.ffe.com

Flippers

FLIPPER PASSION

Pièces détachées neuves et occasions
Didier Campeaux
lieu-dit Barbara
Tél. 06.73.00.95.84
flipper-passion@laposte.net
www.flipper-passion.com

Santé Bien-être

NANOU ALOÉ VERA

Vente Directe Indépendant
Forever Living Products
Busson Anne-Lise
3 rue Maurice Ravel
Tél. 06.81.17.08.69

Station service et de lavage

STATION AUTOMATE

RÉSEAU AIRE C
24/24, paiement par carte bancaire ou badge
Chemin de Naudin
Tél. 05.63.39.04.61
www.louda.fr

Pension Animaux

PENSION ENTRE CHIENS ET CHATS

Tél. 06.76.19.74.81
pensionentrechiensetchats@hotmail.com

Calendrier des Manifestations 2018

| DATE | MANIFESTATION | LIEU | ORGANISATEURS |
|--------------------------------------|--|--|-----------------------------------|
| Samedi 20 Janvier | VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL | Salle des fêtes | Mairie |
| Samedi 27 Janvier | REPAS SPECTACLE HUMORISTIQUE avec DANIEL EPI et MICHEL DANAY | Salle des fêtes | Comité des fêtes |
| Dimanche 28 Janvier | COMPÉTITION NATIONALE 3 DE BILLARD | Salle du billard | Academie de billard |
| Dimanche 4 Février | BAL MUSETTE animé par l'orchestre David CORRY | Salle des fêtes | Comité des fêtes |
| Samedi 10 Février | 19h : GRIGNOTAGES 20h30 : «RACONTARS ARTIQUES» PAR EDDY LETEXIER (à partir de 10 ans) | Cave de Saint Sardos | Les Vignerons Happy Culture |
| Mercredi 28 Février | HANDI JEUX | Salle du foyer | Tour de Jeu |
| Dimanche 4 Mars | BAL MUSETTE animé par l'orchestre Aldo FELICIANO | Salle des fêtes | Comité des fêtes |
| Vendredi 9 mars | 19h30 : SOIRÉE VIN ET FROMAGE | Cave de Saint Sardos | Les Vignerons |
| Dimanche 11 Mars | BANQUET DE LA CHASSE | Salle des fêtes | ACCA |
| Vendredi 23 Mars | LOTO DE L'ÉCOLE | Salle des fêtes | École |
| Lundi 2 Avril | CHASSE À L'OEUF DE PÂQUES | Jardin de Sylvie | St Sardos Loisirs |
| Dimanche 8 Avril | BAL MUSETTE animé par l'orchestre David FIRMIN | Salle des fêtes | Comité des fêtes |
| Dimanche 15 Avril | LOTO DE L'APE | Salle des fêtes | APE |
| Samedi 21 Avril Dimanche 22 Avril | FESTIN CULTUREL «Les goûts d'ici et d'ailleurs» apéro concert, conférences, repas, diverses animations | Cave de Saint-Sardos | Les Vignerons |
| Mercredi 25 Avril | HANDI JEUX | Salle du foyer | Tour de Jeu |
| 4 - 5 - 6 Mai FÊTE DU VILLAGE | | | |
| Vendredi 4 Mai | Soir : DJ METEORE | Foyer rural | COMITÉ DES FÊTES |
| Samedi 5 Mai | Matin : CONCOURS DE PÊCHE Après-midi : SPECTACLE DE MAGIE pour les enfants Soir : REPAS « Viande à la broche » - RETRAITE AUX FLAMBEAUX - FEU D'ARTIFICE BAL avec le groupe de rock «SANGRIA GRATUITE» | Lac de Combecave Foyer rural Foyer rural Lac de Boulet - Foyer rural | |
| Dimanche 6 Mai | 11h : GRAND' MESSE, CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS, APÉRITIF DANSANT offert par la Mairie Fin d'après-midi : APÉRITIF, FRITES/SAUCISSES, AMBIANCE BANDA Soir : SOIRÉE DANSANTE animée par DIDIER LAURENT | Église Monument aux morts Foyer Foyer rural Foyer rural | |
| Samedi 20 Mai Dimanche 21 Mai | TOURNOI DE FOOTBALL FÉMININ | Stade | Ecole de foot Garonne Gascogne |
| Dimanche 3 Juin | COMPÉTITION DE JUDO | Salle des fêtes | MJC Section Judo |
| Vendredi 22 Juin Samedi 23 Juin | FÊTE DE FIN DE SAISON - 2EME ÉDITION ÉVÈNEMENT CULTUREL ARTISTIQUE ET SPORTIF - GALA DE DANSE ET CONCERT DE MUISQUE | Salle des fêtes - Foyer rural Salle du billard | MJC |
| Samedi 21 Juillet | 20h : SOIRÉE BODEGA - Bandas et restauration | Base de loisirs | Les Vignerons |
| Vendredi 27 Juillet | 19h30 : «APÉRO CHEZ LES VIGNERONS » en musique | Cave de Saint-Sardos | Les Vignerons |
| Dimanche 5 Août | FÊTE DU VIN «OLYMPIADES DU BOUCHON» VIDE GRENIER, MARCHÉ GOURMAND avec animations | Rue du Balat Grand Cave | Les Vignerons Comité des fêtes |
| Vendredi 17 Août | 19h30 : «APÉRO CHEZ LES VIGNERONS » en musique | Cave de Saint-Sardos | Les Vignerons |
| Dimanche 14 Octobre | VIDE GRENIER | Salle des fêtes | APE |
| Dimanche 28 Octobre | TÉLÉTHON DES LACS - Trail, randonnée | Salle des fêtes | Saint-Sardos loisirs |
| Lundi 24 Décembre | MESSE, CHORALE ET PÈRE NOËL | Église | Saint-Sardos loisirs |

Les animations tout au long de l'année

1er mardi de chaque mois : **LOTO DES AÎNÉS** au club house, organisé par l'association «L'Esclarida del Ser»

Tous les lundis à partir de 14h30 : **JEUX DE DÉTENTE** (carte Astuce obligatoire - clé de la salle sur demande à la mairie - renseignement MJC ou mairie)

Un peu d'Histoire : La place de l'école

Plus de 100 cartes postales en grand format attendent votre visite à la salle d'exposition de la cave coopérative. On y voit l'évolution du village.



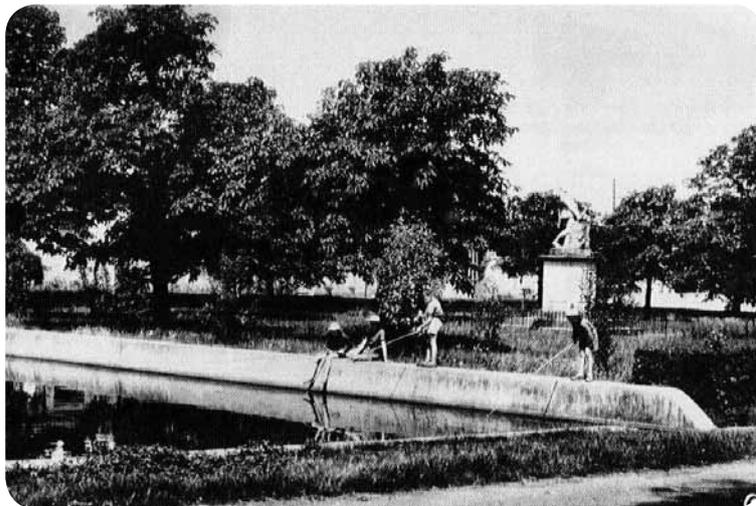
La pièce d'eau, le « clot » en patois, a longtemps servi d'abreuvoir pour les bêtes : oies, canards, vaches...

En 1900, on y faisait encore la lessive avant d'aller au lavoir en bas de la côte.



Le cliché ci-dessus montre « la Place aux oies », actuellement « Place Marius Granié ».

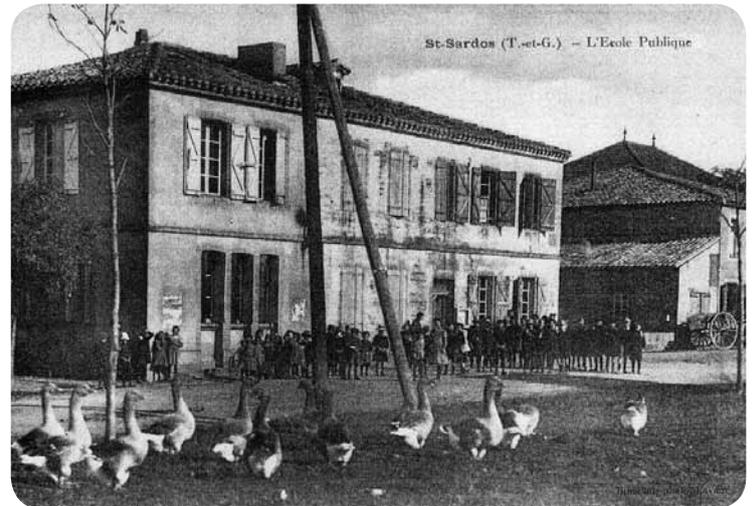
Face à l'école, on voit un transformateur qui n'existe plus de nos jours.



Plus tard, la mare a été cimentée à la grande joie des enfants qui pouvaient y pêcher. Sur la photo, deux d'entre eux ont aujourd'hui 70 ans.

Enfin les troupeaux ayant disparu du centre du village, la pièce d'eau a été comblée au profit d'un parking.

Vous pouvez nous aider à compléter la collection : si vous possédez d'autres clichés ou des originaux de ceux-ci, portez-les à la mairie où ils seront scannés et vous seront rendus aussitôt. Article réalisé par Marie-Claude Labesque.



Derrière les personnages se trouvent des éléments pour les premiers travaux de construction du monument aux morts inauguré le 27 avril 1921.

Exposition photos

Par son travail et ses 35 ans de recherches, Marie -Claude Labesque nous retrace le passé grâce à cette belle expo photo :

«Saint-Sardos au fil des rues, au fil du temps»

A voir à la cave de Saint-Sardos

le lundi de 14h à 18h , du mardi au vendredi de 9h-12h / 14h-18h
et le samedi 9h-12h et de 14h-18h (en juillet et aout)

